

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 20 JANVIER 2017 A 16 H 00
A LA MAISON DE NUITS**

PRESENTS : Gilles SEGUIN, Jean-Paul SERAFIN, Antonio COBOS, André DALLER, Thomas CAGNIANT, Evelyne GAUTHEY, Claude REMY, Bernard BOBROWSKI, Jean-Marc BROCHOT, François MARQUET, Jean-Claude BELLINI, Gérard FRICOT, Lionel PAULIN, Sylvie VACHET, Didier TOUBIN, Pierre GALTIE, Ludovic MILLE, Jacky MOULIN, Léonard DILLENSCHNEIDER, Gilles CARRE, Danielle BELORGEY, Michel PERSONNIER, Yves COGNET, Bernard CHOLET, Daniel CHOUSA (en remplacement de Jean-François ARMBRUSTER) , André ARZUR, Jean-François COLLARDOT, Pascal BONVALOT, Didier GUILLEMARD, Bernard MOYNE, Marie-Josèphe VACHET, Christophe LUCAND, Sophie GALLOIS, Yves STIEFVATER, Mary QUINTALLET, Didier DANEL, Gilles MALSERT, Valérie DUREUIL, Denis GAILLOT, Christian HOQUET, Sylvaine BILLOTTE, Gérard TARDY, Olivier PIRAT, Jean-Luc ROBIOT, Alain CARTRON, Jean-Luc ALEXANDRE, Josiane MICHAUD, Gilles MUTIN, Claude LEFILS, Olivier BAYLE, Florence VEDRENNE, Rémi VITREY, Alain FORNEROL, Ghislaine POSTANSQUE, Nicole GENEVOIX, Jocelyne FINCK, Hervé TILLIER, Didier PRORIOL, Umberto CHETTA, Christian ROUSSEL, Jean-Louis LEXTREYT, Aleth DETOT, Muriel MONIER, Florence ZITO, Hubert POULLOT, Pascal BORTOT, Gilles GADESKI, Alexandre GARNERET, Sylvie VENTARD, Gilbert MORIN, Alain TRAPET, Sylvianne PAUL-MONCEAUX, Christian PARIS, Pierre LIGNIER, Pascal GRAPPIN, Pierre-Alexandre PRIVOLT, Marcel JOBARD, Maurice CHEVALLIER, Claude CHARLES.

EXCUSES : Jean-François ARMBRUSTER, Anne SEGUIN.

POUVOIRS : Anne SEGUIN a donné pouvoir à Marie-Josèphe VACHET.

Monsieur Alain CARTRON, Président sortant, accueillait les délégués nouvellement élus et déclarait le nouveau conseil communautaire installé.

Monsieur Thomas CAGNIANT était désigné secrétaire de séance.

Madame Sylvaine BILLOTTE et Monsieur Christian PARIS étaient désignés assesseurs pour les dépouillements des scrutins qui allaient suivre.

Il était procédé à l'appel nominal des délégués titulaires.

Monsieur Alain CARTRON passait la parole à Monsieur Pierre LIGNIER, doyen de l'assemblée, qui prononçait un discours.

Monsieur Pierre LIGNIER faisait ensuite procéder à l'élection du Président.

Après appel de candidatures, Messieurs Alain CARTRON et Christophe LUCAND étaient candidats.

Le scrutin à bulletin secret donnait les résultats suivants :

Délégués présents	:	79	Bulletins blancs	:	0
Pouvoirs	:	1	Bulletins nuls	:	0
Délégués votants	:	80	Suffrages exprimés	:	80
Emargements	:	80	Majorité absolue	:	41
Bulletins trouvés dans l'urne	:	80			

Ont obtenu : . Monsieur Alain CARTRON : 39 voix
. Monsieur Christophe LUCAND : 41 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue des voix au premier tour, **Monsieur Christophe LUCAND** était élu Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Il remerciait l'assemblée et indiquait les grandes lignes qu'il souhaitait suivre pour la gouvernance de la Communauté de communes durant ce nouveau mandat.

Sur proposition du Président et par vote à mains levées, le nombre de Vice-Présidents était fixé à l'unanimité à quinze .

Il était ensuite passé à l'élection de chaque Vice-Président individuellement, au scrutin majoritaire et à bulletin secret :

Arrivée de Jean-François ARMBRUSTER.

Départ de Marcel JOBARD (remplacé par Rudy VADUREL, suppléant).

1^{er} Vice-Président

Se sont déclarés candidats : Messieurs Pierre-Alexandre PRIVOLT et Hubert POUILLON.

Délégués présents	:	79	Bulletins blancs	:	2
Pouvoirs	:	1	Bulletins nuls	:	0
Délégués votants	:	80	Suffrages exprimés	:	78
Emargements	:	80	Majorité absolue	:	40
Bulletins trouvés dans l'urne	:	80			

Ont obtenu : . Monsieur Pierre-Alexandre PRIVOLT : 35 voix
. Monsieur Hubert POUILLON : 43 voix.

Monsieur Hubert POUILLON, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue du premier tour de scrutin, était déclaré élu et immédiatement installé dans ses fonctions.

2^{ème} Vice-Président

Se sont déclarés candidats : Madame Aleth DETOT et Monsieur Alain CARTRON.

Délégués présents	:	79	Bulletins blancs	:	2
Pouvoirs	:	1	Bulletins nuls	:	0
Délégués votants	:	80	Suffrages exprimés	:	78
Emargements	:	80	Majorité absolue	:	40
Bulletins trouvés dans l'urne	:	80			

Ont obtenu : . Madame Aleth DETOT : 35 voix
. Monsieur Alain CARTRON : 43 voix.

Monsieur Alain CARTRON, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue du premier tour de scrutin, était déclaré élu et immédiatement installé dans ses fonctions.

Départ de Denis GAILLOT qui a donné pouvoir à Pierre-Alexandre PRIVOLT .

3^{ème} Vice-Président

Se sont déclarés candidats : Madame Aleth DETOT et Monsieur Gilles CARRE.

Délégués présents	:	78	Bulletins blancs	:	0
Pouvoirs	:	2	Bulletins nuls	:	0
Délégués votants	:	80	Suffrages exprimés	:	80
Emargements	:	80	Majorité absolue	:	41
Bulletins trouvés dans l'urne	:	80			

Ont obtenu : . Madame Aleth DETOT : 39 voix
. Monsieur Gilles CARRE : 41 voix.

Monsieur Gilles CARRE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue du premier tour de scrutin, était déclaré élu et immédiatement installé dans ses fonctions.

4^{ème} Vice-Président

Se sont déclarés candidats : Madame Sylvie VENTARD et Monsieur Pierre-Alexandre PRIVOLT.

Délégués présents	:	78	Bulletins blancs	:	2
Pouvoirs	:	2	Bulletins nuls	:	0
Délégués votants	:	80	Suffrages exprimés	:	78
Emargements	:	80	Majorité absolue	:	40
Bulletins trouvés dans l'urne	:	80			

Ont obtenu : . Madame Sylvie VENTARD : 40 voix
. Monsieur Pierre-Alexandre PRIVOLT : 38 voix.

Madame Sylvie VENTARD, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue du premier tour de scrutin, était déclarée élue et immédiatement installée dans ses fonctions.

5^{ème} Vice-Président

Se sont déclarés candidats : Messieurs Jean-Louis LEXTREYT et Alexandre GARNERET.

Délégués présents	:	78	Bulletins blancs	:	2
Pouvoirs	:	2	Bulletins nuls	:	1
Délégués votants	:	80	Suffrages exprimés	:	77
Emargements	:	80	Majorité absolue	:	39
Bulletins trouvés dans l'urne	:	80			

Ont obtenu : . Monsieur Jean-Louis LEXTREYT : 39 voix
. Monsieur Alexandre GARNERET : 38 voix.

Monsieur Jean-Louis LEXTREYT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue du premier tour de scrutin, était déclaré élu et immédiatement installé dans ses fonctions.

6^{ème} Vice-Président

Se sont déclarés candidats : Monsieur Christian HOQUET et Madame Valérie DUREUIL.

Délégués présents	: 78	Bulletins blancs	: 1
Pouvoirs	: 2	Bulletins nuls	: 0
Délégués votants	: 80	Suffrages exprimés	: 79
Emargements	: 80	Majorité absolue	: 40
Bulletins trouvés dans l'urne	: 80		

Ont obtenu : . Monsieur Christian HOQUET : 38 voix
. Madame Valérie DUREUIL : 41 voix.

Madame Valérie DUREUIL, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue du premier tour de scrutin, était déclarée élue et immédiatement installée dans ses fonctions.

7^{ème} Vice-Président

Se sont déclarés candidats : Madame Florence ZITO et Monsieur Pascal GRAPPIN.

Délégués présents	: 78	Bulletins blancs	: 2
Pouvoirs	: 2	Bulletins nuls	: 1
Délégués votants	: 80	Suffrages exprimés	: 77
Emargements	: 80	Majorité absolue	: 39
Bulletins trouvés dans l'urne	: 80		

Ont obtenu : . Madame Florence ZITO : 36 voix
. Monsieur Pascal GRAPPIN : 41 voix.

Monsieur Pascal GRAPPIN, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue du premier tour de scrutin, était déclaré élu et immédiatement installé dans ses fonctions.

8^{ème} Vice-Président

Se déclarait candidat : Monsieur Jean-Claude BELLINI.

Délégués présents	: 78	Bulletins blancs	: 25
Pouvoirs	: 2	Bulletins nuls	: 10
Délégués votants	: 80	Suffrages exprimés	: 45
Emargements	: 80	Majorité absolue	: 23
Bulletins trouvés dans l'urne	: 80		

A obtenu : . Monsieur Jean-Claude BELLINI : 45 voix.

Monsieur Jean-Claude BELLINI, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue du premier tour de scrutin, était déclaré élu et immédiatement installé dans ses fonctions.

9^{ème} Vice-Président

Se sont déclarés candidats : Messieurs François MARQUET et Didier TOUBIN.

Délégués présents	: 78	Bulletins blancs	: 2
Pouvoirs	: 2	Bulletins nuls	: 1
Délégués votants	: 80	Suffrages exprimés	: 77
Emargements	: 80	Majorité absolue	: 39
Bulletins trouvés dans l'urne	: 80		

Ont obtenu : . Monsieur François MARQUET : 37 voix
. Monsieur Didier TOUBIN : 40 voix.

Monsieur Didier TOUBIN, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue du premier tour de scrutin, était déclaré élu et immédiatement installé dans ses fonctions.

10^{ème} Vice-Président

Se sont déclarés candidats : Messieurs Pierre LIGNIER et Gilles SEGUIN.

Délégués présents	: 78	Bulletins blancs	: 2
Pouvoirs	: 2	Bulletins nuls	: 1
Délégués votants	: 80	Suffrages exprimés	: 77
Emargements	: 80	Majorité absolue	: 39
Bulletins trouvés dans l'urne	: 80		

Ont obtenu : . Monsieur Pierre LIGNIER : 37 voix
. Monsieur Gilles SEGUIN : 40 voix.

Monsieur Gilles SEGUIN, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue du premier tour de scrutin, était déclaré élu et immédiatement installé dans ses fonctions.

11^{ème} Vice-Président

Se sont déclarés candidats : Messieurs Claude REMY et Alain FORNEROL.

Délégués présents	: 78	Bulletins blancs	: 0
Pouvoirs	: 2	Bulletins nuls	: 1
Délégués votants	: 80	Suffrages exprimés	: 79
Emargements	: 80	Majorité absolue	: 40
Bulletins trouvés dans l'urne	: 80		

Ont obtenu : . Monsieur Claude REMY : 40 voix
. Monsieur Alain FORNEROL : 39 voix.

Monsieur Claude REMY, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue du premier tour de scrutin, était déclaré élu et immédiatement installé dans ses fonctions.

12^{ème} Vice-Président

S'est déclaré candidat : Monsieur André DALLER.

Délégués présents	: 78	Bulletins blancs	: 27
Pouvoirs	: 2	Bulletins nuls	: 4
Délégués votants	: 80	Suffrages exprimés	: 49
Emargements	: 80	Majorité absolue	: 25
Bulletins trouvés dans l'urne	: 80		

A obtenu : . Monsieur André DALLER : 49 voix.

Monsieur André DALLER, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue du premier tour de scrutin, était déclaré élu et immédiatement installé dans ses fonctions.

Départ de André ARZUR qui a donné pouvoir à Gilles CARRE .

13^{ème} Vice-Président

Se sont déclarés candidats : Messieurs Jean-Paul SERAFIN et Madame Muriel MONIER.

Délégués présents	: 77	Bulletins blancs	: 1
Pouvoirs	: 3	Bulletins nuls	: 0
Délégués votants	: 80	Suffrages exprimés	: 79
Emargements	: 80	Majorité absolue	: 40
Bulletins trouvés dans l'urne	: 80		

Ont obtenu : . Monsieur Jean-Paul SERAFIN : 41 voix
. Madame Muriel MONIER : 38 voix.

Monsieur Jean-Paul SERAFIN, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue du premier tour de scrutin, était déclaré élu et immédiatement installé dans ses fonctions.

14^{ème} Vice-Président

Se sont déclarés candidats : Monsieur Gérard FRICOT et Madame Ghislaine POSTANSQUE.

Délégués présents	: 77	Bulletins blancs	: 1
Pouvoirs	: 3	Bulletins nuls	: 0
Délégués votants	: 80	Suffrages exprimés	: 79
Emargements	: 80	Majorité absolue	: 40
Bulletins trouvés dans l'urne	: 80		

Ont obtenu : . Monsieur Gérard FRICOT : 37 voix
. Madame Ghislaine POSTANSQUE : 42 voix.

Madame Ghislaine POSTANSQUE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue du premier tour de scrutin, était déclarée élue et immédiatement installée dans ses fonctions.

15^{ème} Vice-Président

Se sont déclarés candidats : Messieurs Jean-Marc BROCHOT et Didier PRORIOL.

Délégués présents	:	77	Bulletins blancs	:	4
Pouvoirs	:	3	Bulletins nuls	:	0
Délégués votants	:	80	Suffrages exprimés	:	76
Emargements	:	80	Majorité absolue	:	39
Bulletins trouvés dans l'urne	:	80			

Ont obtenu : . Monsieur Jean-Marc BROCHOT : 41 voix
. Monsieur Didier PRORIOL : 35 voix.

Monsieur Jean-Marc BROCHOT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue du premier tour de scrutin, était déclaré élu et immédiatement installé dans ses fonctions.

A l'issue de ces élections, Monsieur le Président déclarait donc le nouveau Bureau communautaire installé.

La séance était terminée à 0 h 30.